L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 25 JUILLET 1880. 53me Année

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE, 25 JUILLET 1880.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

POUR PRÉSIDENT :
WINFIELD SCOTT HANCOCK,
DE LA PENNSYLVANIE.

POUR VICE-PRÉSIDENT :
WILLIAM H. ENGLISH,
DE L'INDIANA.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

A ar Stern & Co., dans leurs salles d'encan, bottes, souliers et brodequins.

Le tribunal des conflits en France.

Les décrets d'expulsion contre les jésuites établis en France ont bien été exécutés partout sans opposition sérieuse, et personne n'avait imaginé non plus que cette mise à exécution pût donner lieu à des résistances matérielles de la part d'un ordre qui n'a jamais fait entrer, dans ses moyens de succès, une domination ayant sa source autre part que dans son influence morale et dans la supériorité de ses enseignements. Mais bien que le gouvernement ait pour ainsi dire populairement triomphé contre cette influence morale et le sentiment religieux qui lui prêtait sa force la plus redoutable, il y a en néanmoins dans la nation un mouvement de désapprobation, et même, en plusieurs cas, un mouvement d'irritation, assez prononcé pour faire supposer que cette expédition républicaine n'a pas été vue partout du même œil, et que l'indifférence seule n'a pas pris la place de l'approbation générale sur laquelle, en cette occasion, le gouvernement semblait compter.

Ce n'est pas l'indifférence, par exemple, qui a porté tant de magistrats à se démettre de leurs fonctions plutôt que de prêter la main à l'exécution des décrets. Bien que ces décisions ne soient pas en nombre assez considérable pour désorganiser la justice en France, elles présentent cependant une face assez importante pour que l'opinion publique s'en préoccupe vivement. Tous ces magistrats et tous ces membres du parquet démissionnaires ont été remplacés promptement, il est vrai, et la justice organisée n'en souffrira pas.

Non, sans doute, mais cela s'explique facilement par le fait qu'un parti fort avancé des Chambres et du pays demande énergiquement la suspension de l'inamovibilité de la magistrature justement et uniquement pour avoir le moyen d'en changer légalement le personnel. Dès lors, on sait très bien que les remplaçants ne manqueront pas et que la distribution de la justice, bonne ou mauvaise, n'en sera pas interrompue.

Ces substitutions, faites si rapidement au profit d'hommes, qui ont peut-être plus de dévouement que de lumières, n'ont donc pu surprendre personne, et n'ont pas surpris certainement ceux qui devaient s'y attendre, puisqu'ils se sont retirés d'eux-mêmes et de leur bonne volonté, car dans ce renouvellement de ménage il n'y a pas eu un seul cas de destitution parmi les membres du parquet, qui ne sont pas irrévocables comme les juges et qui ont toujours, à raison de leurs opinions politiques, à redouter la fantaisie du pouvoir dont ils sont les créatures. Leur indépendance en cette circonstance leur fait certainement honneur et les regrets que leur retraite a fait éprouver aux cours ou aux tribunaux, dont ils se séparaient volontairement, leur fait plus d'honneur encore. On ne peut pas dire, en effet, que de leur part il n'y avait pas conviction et conviction sincère et que pour y obéir ils n'ont pas rempli tous leurs devoirs, puisque le sentiment qu'ils y attachaient a été assez fort pour les porter à sacrifier leurs places.

Mais ce qui les honore le plus, c'est l'accueil plus que froid que les cours ont fait à leurs successeurs si hâtivement nommés. Cet accueil a été glacial et même répulsif au point de faire croire qu'on englobait dans ce mouvement de répulsion non seulement les nouveaux venus mais encore l'autorité qui les envoyait pour prendre la place des autres.

Après ce mouvement de personnes qui n'est pas encore fini, nous devons faire entrer en ligne de compte les tribunaux qui se sont déclarés compétents pour juger les réclamations des Pères Jésuites. En pareils cas, la compétence équivaut presque à un jugement de réintégration, ou de refus d'exécution, ce qui revient au même, et dans plusieurs affaires déjà les préfets se sont vus obligés d'avoir recours à des arrêtés de conflit pour soumettre la valeur des décrets à une autre justice supposée plus républicaine que la justice ordinaire.

Là encore, cependant, la victoire n'est pas certaine, car la composition du tribunal des conflits est faite de manière à inspirer au gouvernement une certaine méfiance. Dans les extraits de journaux parisiens que nous avons donnés, on a vu que sur les neuf membres qui doivent former le personnel de ce tribunal, trois sont élus par le Conseil d'Etat, trois par la cour de cassation, deux par le tribunal lui-même, sous la présidence de droit du garde des sceaux, ou autrements dit, du ministre de la justice. Quant au ministère public, il est partagé également entre ce conseil d'Etat et la cour de cassation. Nous supposons que les deux membres de ce ministère public, qui sont commissaires du gouvernement au conseil d'Etat, se prononceront pour les décrets dans toute leur rigueur; nous devons supposer aussi que les deux autres membres qui sont avocats généraux à la cour de cassation, leur feront opposition par esprit de corps ou d'origine, et qu'il y aura partage également entre les juges.

Les quatre juges de la cour de cassation, ainsi que les deux avocats généraux de cette cour, sont de origine impérialiste ou monarchique. Les quatre juges du Conseil d'Etat peuvent n'être pas tous de la même origine; mais, le ministère public parlant et ne votant pas, la garde des sceaux, qui de droit préside, emportera la balance dans le cas où il aurait à jouer le même rôle que le juge Bradley, de la Cour Suprême des Etats-Unis, quand membre de la confusion électorale il se prononça contre l'élection de Tilden. La voix du ministre de la Justice suffira pour débouter les Jésuites, s'il y a égalité de voix parmi les juges; mais si un membre seulement du Conseil d'Etat passe du côté des membres de la cour de cassation, cela suffira pour décider la question contre le gouvernement, et il ne lui restera qu'à en appeler au Conseil d'Etat lui-même, toutes chambres réunies.

Toute la procédure, du reste, se passe convenablement. Les affaires portées devant le tribunal de conflit sont jugées en séance publique, sur le rapport écrit d'un membre du tribunal et après les conclusions du ministère public. Les avocats au Conseil d'Etat et à la cour de cassation sont admis à la barre du tribunal. Toutes les fois que l'affaire est rapportée par un délégué judiciaire, les conclusions sont données par un commissaire du gouvernement du Conseil d'Etat; ses conclusions sont données par un avocat à la cour de cassation, si le rapporteur appartient à la juridiction administrative, en sorte que le dossier de chaque affaire est toujours étudié par un représentant des deux autorités entre lesquelles le conflit s'est élevé.

Ce tribunal spécial pour le jugement des conflits n'est pas arbitraire; il n'a pas été fondé tout exprès par le gouvernement actuel pour le besoin de sa cause en ce moment. Ce tribunal existe en vertu des lois du 4 février 1850 et du 24 juin 1872, qui se sont efforcées d'assurer, dans la composition de cette juridiction mixte, une part égale à l'élément judiciaire et à l'élément administratif. En outre, aucun des membres composant le tribunal n'est désigné par le gouvernement. Les garanties paraissent donc entières et l'impartialité semble devoir régner dans les délibérations de ce tribunal. Mais on objecte que le ministre de la justice en fait partie, et que sa voix sera toujours donnée pour le gouvernement qu'il représente en personne, ce qui est opposé à ce grand principe de droit qui interdit à tout individu d'être juge et partie, quelque haut placé qu'il puisse être.

Voilà beaucoup de bruit, beaucoup trop de bruit, pour une chose qui n'en valait réellement pas la peine. Nous concevons la raison d'état et la nécessité où un gouvernement peut se trouver de l'invoquer pour quelques unes de ses mesures, mais le gouvernement actuel de la république était assez fort pour n'avoir rien à craindre des Jésuites. Il fallait, dans tous les cas, attendre qu'ils commissent un acte d'insubordination ouverte contre les institutions nouvelles, alors l'exclusion eut été moralement justifiée aussi bien que légalement et politiquement. En l'état, il n'y avait rien de semblable. Les Jésuites ne conspiraient pas ou ne conspiraient pas plus que tous les membres de la droite dans les deux Chambres; ils conspiraient beaucoup moins que M. Chenelong ou M. Paul de Cassagnac ou M. Mitchell qui, presque tous les jours, menacent le gouvernement du retour de la monarchie de droit divin ou de l'empire, bien que ces deux gouvernements n'aient plus de représentants dynastiques ayant personnellement droit à l'affection du peuple. Si on laisse à M. de Cassagnac et à M. Chenelong la liberté de dire tout ce qu'ils veulent, on pouvait bien tolérer en France les Jésuites qui ne disaient rien. Notre opinion à nous est que la république est assez forte pour ne pas s'inquiéter de semblables inimitiés. On vient d'en laisser rentrer une qui est plus dangereuse que toutes les autres réunies, c'est celle de Rochefort qui, du premier coup, déclare une guerre à outrance au plus puissant représentant de la république en France, M. Gambetta, et cependant la république n'en est pas effrayée. Pour quoi prend-elle plus ombrage à l'endroit des Jésuites qui sont comparativement innocents?

Les deux familles Jones.

Nous nous apercevons qu'on prend quelquefois le Dr Joseph Jones, actuellement président du Bureau de Santé, avec l'ancien Dr James Jones, qui a exercé la médecine avec tant de succès et durant une longue série d'années dans la partie de la ville outre-canal. Ce Dr Jones, qui jouissait d'une haute réputation, et qui a eu dans son temps la plus brillante clientèle, est mort il y a environ une dizaine d'années, ne laissant qu'un fils, médecin comme lui, et qui est mort lui-même, il y a deux ans, si nous ne nous trompons. Toute cette famille de Jones est éteinte, du moins par le nom, car le Dr Jones avait des nièces dans une autre section des Etats-Unis.

Le Dr Joseph Jones, naguères professeur à la Faculté de Médecine, et qui préside aujourd'hui le Bureau de Santé, n'appartient nullement à la famille du premier et n'a même avec elle aucun lien de parenté. Originaire de la Georgie, il avait résidé quelque temps dans le Tennessee, et c'est de là qu'il est venu, depuis la guerre, s'établir à la Nlle-Orléans, où il n'a pas lieu que nous sachions de regretter ce changement de domicile.

Nous donnons ces explications pour qu'on cesse de confondre ces deux familles qui ont toujours été étrangères l'une à l'autre. Quelques personnes croyaient que le Dr Joseph était le fils du Dr James, et d'autres encore croyaient que le président du Bureau de santé et l'ex-professeur à la faculté de médecine était le Dr James lui-même qui, à une époque, avait été aussi attaché à la même faculté.

En écrivant ces lignes pour mettre un terme à cette confusion, notre but n'est pas de jeter la moindre défaveur sur la carrière du Dr Joseph Jones qui est lui-même un savant très distingué et qui jouit aussi d'une très grande réputation comme praticien. Il est en outre un patriote de la meilleure école, car il a épousé ici une fille du fameux évêque général Polk qui est mort en brave pendant la guerre du Sud, et dont le nom figure à côté des noms de Lee, de Jackson et de Johnston, sur une des faces du mausolée, élevé à la mémoire des soldats confédérés au cimetière Greenwood, mausolée que chaque année notre pieuse population couvre de fleurs.

Le Dr Joseph Jones est donc des nôtres et des meilleurs. Il a, en outre, un fils, Stanhope Jones, qui marche sur ses traces pour inspecter les lazarets, car nous lisons dans un rapport du *Picayune* que bien que très jeune encore, et même excessivement jeune, et non gradué probablement, il a remplacé son père pour conduire à la quarantaine du fleuve le docteur du Texas, venu ici pour se renseigner à l'endroit de la barque Excelsior. Ce jeune homme a donné au docteur des explications très satisfaisantes, bien qu'il ne doive pas avoir une expérience bien grande du fléau contre l'invasion duquel son savant père aime à prendre aujourd'hui tant de précaution.

Il y a de ces établissements dont on ne parle jamais trop souvent, surtout lorsqu'ils combinent, pour le public, l'utile à l'agréable. Rien de plus intéressant de constater comme le succès de ces mêmes maisons, dont la popularité ne fait que grandir avec le temps, c'est un double honneur et pour la ville et pour le public que de posséder des maisons d'affaires où chacun va de confiance faire ses emplettes.

Notre ville possède un grand nombre de ces maisons, dont la popularité s'étend jusqu'aux Etats voisins, au rang de ces maisons nous plaçons l'Etoile Rouge qui aujourd'hui est expédiée de la chaussure dans toutes les villes du Sud, et où notre population semble se donner rendez-vous.

Quartier-Général du C., St L. & N. O. R. R.—Grande Route de Jackson.—Nouvelle-Orléans, 23 juillet 1880. Ordre général No 41.—A. D. SHELDON, agent. No 22 rue du Camp.—Vous êtes par le présent ordre requis de lever campement à 6 heures du matin, le 24 juillet 1880, et de faire marcher rondement mais en ordre la vente des billets d'excursion bons pour l'aller et le retour, jusqu'au 31 octobre 1880, comme suit:

Louisville	et retour	$19 50
Cincinnati	" "	19 50
Indianapolis	" "	20 00
Nashville	" "	20 00
Chattanooga	" "	20 00

Qu'il n'y ait pas de lacune au total de vos ventes et faites promptement un rapport au Quartier-Général pour y renverser, en cas de besoin, des vertus spéciaux relativement aux prix de voyage dont il n'est pas fait mention plus haut.

S. E. CARRY,
Agent général pour le département des passages.

Nous recommandons la lecture de la lettre suivante à tous les industriels de la ville :

Bureau du recensement des manufactures.

Nouvelle-Orléans, le 24 juillet 1880.

M. l'Editeur de l'*Abeille*,

Je vous remercie de l'aide que vous nous avez rendu en appelant, par un excellent article, l'attention du public sur le travail qui se fait en ce moment pour le recensement des manufactures de notre ville. Les explications de M. Villars ont été si clairement données qu'en parcourant le Second District j'ai trouvé, à quelques exceptions près, un grand désir de fournir toutes les informations exigées par la loi des Etats-Unis au sujet du recensement.

Tous les dix ans le recensement des manufactures, grandes et petites, et de leur produit est fait aux Etats-Unis par le gouvernement, et de cette manière on parvient à savoir le progrès de chaque industrie. Avec le résultat de ce recensement devant eux nos législateurs au Congrès peuvent former des lois intelligentes pour encourager et protéger certaines industries.

Plusieurs des questions posées semblent à première vue inutiles et peut-être même impertinentes, particulièrement la question sur les capitaux employés dans l'industrie. Pour répondre à cette objection je peux dire que le recensement des manufactures est fait par ordre du gouvernement des Etats-Unis par l'intermédiaire des officiers nommés à Washington, et *n'a rien à faire avec l'imposition des taxes ou des licences de la ville ou de l'Etat*, conséquemment on ne court aucun risque en donnant à ces officiers les informations sur ce point important.

On a parlé à l'étranger de la décadence de la Nouvelle-Orléans et spécialement du Second District, mais j'ai été étonné, en faisant ma ronde de maison en maison, de voir que le vieux quartier commence à être le centre des manufactures de notre ville. De grandes fabriques de chaussures, de vêtements, de lingerie d'hommes, ont été établies pendant ces dernières années, et quelques unes de ces industries fournissent de l'emploi à un grand nombre de personnes devenues veuves et orphelines par suite de la guerre et des épidémies. Avec le nouveau système de waterworks pour faire marcher les machines à coudre et les autres petites machines on peut s'attendre à un grand développement dans les industries du vieux quartier.

J'espère que vous continuerez à recommander à tout le monde de donner les informations demandées. Si l'on ne peut pas comprendre les tableaux déposés on peut venir prendre des informations au bureau du recensement (census office) No 9 rue Carondelet.

J'ai l'honneur d'être votre serviteur très reconnaissant,

JAMES ZACHARIE,
U. S. Special Agent for Manufacturing Statistics for the Second District.

Théâtre de l'Opéra.

M. John Davis nous donne les informations suivantes, sur les derniers engagements faits par M. de Beauplan, pour notre opéra français:

Mlle DELPRATO, falcon, grand talent, jeune et jolie personne.

Mlle DENAIN, soubrette, a été longtemps à Paris, au Théâtre du Palais-Royal, avec un grand succès, elle est à Bruxelles en ce moment.

M. UTTO, baryton de grand opéra, jeune et grand talent, a signé de nombreux engagements sur les premières scènes d'Italie, à Milan, Naples, Florence, Turin.

M. D'AQUIN, première flûte soliste, Louisianais, talent que vous connaissez déjà.

M. BERTIER, le peintre italien qui fait les décors d'*Aida* est en ce moment à Paris pour qu'il puisse étudier l'effet des décors de l'*Aida* à l'Opéra, dans lesquels il y a certaines choses à copier et qui sont d'un effet merveilleux.

Les 7 décorations d'*Aida* auront 2400 mètres superficiels, et la grande décoration du 2ème acte aura 23 mètres de profondeur. Vers le 20 juillet, les costumes seront expédiés de Milan au Hâvre, et à la Nouvelle-Orléans, viâ New-York, ainsi que les accessoires.

M. DHARMANT, jeune premier rôle, très bonne acquisition, donne en ce moment des représentations dans les villes d'Italie.

Nous espérons bientôt annoncer l'engagement de M. HERBERT, en ce moment pensionnaire de l'Opéra-Comique de Paris. Les relations personnelles de M. de Beauplan avec M. Carvalho, directeur de l'Opéra Comique de Paris lui permettent d'espérer qu'il pourra obtenir de lui un congé de 10 mois pour M. Herbert qui resterait engagé à Paris où il retournerait après son voyage d'Amérique, pour deux années encore. C'est lui qui a eu tant de succès, avec Mlle Van Zandt, dans *Mignon*, pendant les représentations que celle-ci est venue donner à Paris et dont la presse américaine a tant parlé.

La grande actrice Sarah Bernhardt ayant été engagée pour la saison prochaine aux Etats-Unis, nous nous permettrons de suggérer à M. de Beauplan l'idée de lui proposer deux représentations par semaine au théâtre de l'Opéra, pendant qu'elle sera à la Nlle Orléans. Elle y trouvera une troupe dramatique toute formée, et qui pourra lui être d'un grand secours dans l'exécution de son répertoire. La coopération de cette troupe entièrement française lui serait certainement précieuse, et il serait plus agréable aux habitants de ce quartier de voir Sarah Bernhardt au théâtre de la rue Bourbon que sur tout autre théâtre de la ville. C'est une œuvre à faire parce qu'elle nous paraît être de toute convenance, et M. de Beauplan pourrait aisément entamer et conclure cette négociation avec elle avant son départ de Paris.

☞ M. Albert Hartmann informe ses amis et le public en général qu'ils le trouveront désormais au magasin de musique de M. Junius Hart, au No 191 rue de la rue du Canal. M. Hartmann, pendant nombre d'années, a été employé dans les principaux magasins de musique de notre ville et nous ne doutons pas, sachant qu'il est bien connu et qu'il jouit d'une très grande popularité, que ses relations avec la maison Hart ne soient une occasion pour celle-ci de se féliciter de sa bonne fortune.

Au Public.— Sous ce titre, Mme H. M. Spofford publie aujourd'hui dans une des colonnes de l'Abeille un avis informant le public, qu'en sa qualité de Présidente de l'Exposition de Prêts—**Leon Dupuytren**—qu'il a eu lieu en 1879 dans un but charitable, elle a autorisé l'agent privé du juge Spofford, en notre ville, M. H. A. Desponmier, à faire quelques démarches pour procurer le confort et le bien-être aux pensionnaires de l'Asile des vieillards et des infirmes. Comme il appert par le tableau publié à la suite de l'avis ces dépenses, relativement minimes, ont été judicieusement faites et ont puissamment contribué à apaiser l'indigence de ces malheureux.

Bons effets mobiliers en vente à l'encan.—MM. Nash & Hodgson, encanteurs, vendront, lundi, 26 juillet 1880, au No 368 de la rue Baronne, pour le compte de la succession de Mme Eunice Rice, un lot d'effets mobiliers. Voir l'annonce.

West End Gallop—Ce galop est un joli morceau de musique pour le piano et qu'exécute brillamment la grande bande militaire du professeur Jos Sporer dans ses concerts au West End. Il a été composé par Charles Mayer qui nous l'a adressé, attention pour laquelle nous le remercions beaucoup.

Musique et chant—Nous avons reçu de M. Philip Werlein une chanson intitulée : "J'ai quelque chose de rare à vous dire" par I. N. Maynard, avec musique par P. F. Campiglio. Nous recommandons aux amateurs cette composition qui est fort élégante.

Les plus bas prix toujours et ne l'oublies pas.—Au bureau du chemin de fer de la Mobile, Joe Smith, l'agent populaire de la compagnie, vous vendra toujours des billets pour tous les endroits à aussi bas prix que possible et peut vous procurer des facilités sans égales sous le rapport d'un voyage sans changement de car et rapide. Billets, aller et retour, pour les chutes, à St Louis, Chicago, etc., toujours en vente aux taux les plus réduits. Le moment est opportun de mettre à profit ces prix modiques.

—Marionet avait successivement été acteur, graveur, peintre, musicien, photographe, chercheur d'or, pâtissier et homme de Bourse.

Il est mort sans le sou et chevalier de la Légion d'honneur.

Marionet fut décoré par Piétri.

Il ne s'en montrait pas plus fier pour cela.

Un jour qu'Albéric Second lui faisait remarquer que sa boutonnière était trop large pour tenir son ruban :

—Ce n'est pas ma faute, soupira Marionet. Depuis ma nomination, elle ne peut s'empêcher de rire!

Décédé, à Athènes, le 28 juin, Marie Odet Richard Armand Chapelle de Jumillhac, duc de Richelieu, duc de Fronsac, comte de Chinon, âgé de 32 ans. Il avait épousé Mlle Alice Heine, de la Nouvelle-Orléans, petite fille de M. Alphonse Mitlenberger. Il est mort d'une fièvre typhoïde contractée en Egypte, où il avait été passer l'hiver avec sa femme. Les funérailles ont eu lieu, le 10 juillet, à Paris, à la Chapelle de la Sorbonne.

Le duc laisse deux enfants, un garçon, âgé de quatre ans, qui héritera de ses titres, et une fille, âgée de 18 mois.

La meilleure route à New York.—La route Pan Handle et Pennsylvanie est indiscutablement la meilleure pour bien des raisons. On y voyage à aussi bon marché que sur toute autre route; la voie ferrée est double et pavée en pierres plates. Un terrain couvert d'herbe longe la route des deux côtés, ce qui met les passagers à l'abri du désagrément de la poussière. La route traverse les régions froides des Alleghanies; le paysage en est beau et grandiose et supérieur à celui de toutes les autres routes; toutes les améliorations modernes pour la sureté et l'agrément des passagers y ont été apportées; une voie double affranchit du danger d'une collision entre convois marchant en direction inverse; aucun changement de "car" dans les villes de l'Ouest, et cela à 8 heures du matin, à Colombus, dans l'Ohio, station où on prend la dépêche. Les meilleurs repas du pays sont servis sur cette route, route qui n'a que deux conseils d'administration. Soyez sûr d'acheter vos billets via Louisville et Pan Handle dont le colonel Sid. B. Jones est l'agent général du S. O. à Cincinnati, et le colonel W. M. Wallington, l'agent général du Sud à l'intersection des rues Camp et Commune, à la Nlle-Orléans.

L'ensemencement de l'année 1880—M. T. Bailly-Blanchard publie dans l'**Abeille** de ce jour un avis qui mérite de fixer l'attention des contribuables. Les tableaux d'ensemencement seront incessamment mis sous les yeux du public, et tout contribuable ou propriétaire foncier qui voudrait s'épargner le travail d'examiner ces tableaux ou qui désirerait s'éclairer sur la question des ensemencements ne saurait s'adresser à un homme mieux renseigné et plus consciencieux que M. Bailly Blanchard.

M. Basil Barès attaché au magasin de musique de M. Junius Hart, 191 rue du Canal, répare avec soin et promptitude les pianos, les orgues et toute sorte d'instruments de musique. Il offre ses services comme musicien aux familles qui donnent bals ou soirées dansantes. Nous avons d'abonnés de faire ici l'éloge de M. Barès, car tout le monde connaît "Basil" et sait qu'il est unique en son genre : qu'il donne à l'exécution de ses valses et de ses polkas et de ses quadrilles et le répertoire en est riche au point de lui acheter d'origine lité qui lui a conquis une vogue légitime.

ECHOS.

—Démissionnaire.—Celui qui jette à ses pieds ce qu'il a à ses mains.

Dent.—Ameublement de la bouche.

—Dentiste.—Serrurier qui arrache les dents naturelles pour en poser d'artificielles.

—Prêtre.te. Sorte de robe chez les anciens Romains. On ne s'en sert plus aujourd'hui que pour couvrir les actions qu'on veut déguiser.

—Timoléon raconte sa vie à un provincial qu'il veut ébrouffier:

—Le matin, je me réveille, je sonne mon valet de chambre...

—Comment! tu as un valet de chambre!

—Non... mais j'ai déjà la sonnette...

—A la brasserie:

—Un bohême, bien connu dans le monde du journalisme le vieux Z... offre, l'autre soir au bock à un confrère.

Au moment de régler, il tire de son gousset une pièce de cent sous.

—Bigre! s'écrie l'ami, tu as donc fait un héritage!

—Hélas! non! murmure Z... en caressant la pièce. C'est une veuve sans enfants!

—Au temps où c'était espièglerie printière de tricher au jeu, comme Hamilton se vante, dans ses "Mémoires," de l'avoir fait maintes fois, Bautru, tenant la partie du compte de Soissons, s'aperçut qu'il a été trompé.

Il n'osait pas le lui dire, il ne voulait pas passer pour dupe.

Voici le biais qu'il prit.

Il dit tout bas à un spectateur de jeu qu'il avait reconnu que le prince le trompait.

Quoiqu'il parlât bas, il en pouvait être entendu facilement.

Piqué jusqu'au vif, le prince lui dit:

—Bautru, vous êtes un sot.

—Ah! c'est justement monseigneur! ce que je voulais vous dire.

—Souvenir d'un mot de Gavarni: "L'homme, le roi des animaux"—Et qui a dit qu'il—L'homme.

—Voulez-vous préserver vos panoplies de la rouille? Prenez 125 grammes de limaille de plomb; de l'huile d'olive, 35 grammes; de l'alcali, 15 grammes; 15 grammes de vieux oing; mettez le tout dans un vase sur un feu très doux. Quand le mélange aura acquis la consistance d'un onguent, vous en frotterez vos armes qui ne se rouilleront jamais.

—Une petite anecdote, à propos du prince impérial d'Autriche.

Causant un jour avec le duc de Cobourg dont la vie d'intérieur a toujours fait l'objet de son admiration.

—C'est une femme comme la tienne que je désirerais avoir, lui dit-il.

—Mon Dieu, ton désir est assez facile à satisfaire, répliqua le duc. Ma femme a une sœur, épouse-la.

Quelques semaines plus tard, on célébrait les fiançailles de l'héritier du trône des Habsbourg avec la princesse Stéphanie de Belgique.

—Les gens d'un tempérament sanguin doivent éviter les discussions orageuses.

Mais, si malgré eux la moutarde leur monte au nez, qu'ils l'emploient de suite à se faire des sinapismes.

—A propos de cigares, un mot très caractéristique du sénéchal baron Edelsheim-Gyulai.

Dans une tournée d'inspection à Temesvar, le général aborde une scène.

—Je ne suis fait, dit-il, un pas à moi-même. Si je fai gagné, le gageure est pour toi. Il y va d'un virginia superfin. Eh bien, réponds-moi, quelle est ta nationalité?

—Je suis Hongrois.

—Alors, j'ai perdu; car j'avais parié que tu étais Allemand.

—Je dois dire aussi que je m'appelle Müller, comme mon père qui est Allemand, et que je ne suis Hongrois que par naturalisation.

—Une cocotte descendait le faubourg Montmartre et passait auprès d'une maison en construction.

Un maçon qui la guignait de l'œil gauche, quand elle est au-dessous de lui, fait basculer son auge et l'inonde de plâtras...

—Imbécile, animal, mufle, faites-donc attention, crie-t-elle...

—De quoi, de quoi, riposte l'ex-fiancé du Limousin, je ne t'en jetterai jamais autant sur le dos que tu t'en mets sur la figure.

—Une ravissante bêtise de cocotte.

L'auteur avait écrit entre parenthèses: "La comtesse et le chevalier s'asseoient sur une canne."

Le malheureux plumitif transcrivit ainsi:

"La comtesse et le chevalier s'asseoient sur une canne à 6p6e."

C'était difficile à mettre en scène.

—En ce cas j'ai gagné. Voilà le cigare; mais tiens-toi droit désormais comme un vrai Magyare: c'est à ton attitude que je t'ai reconnu.

—Où couches-tu?

—Dans les gares de chemins de fer; "je fais semblant d'attendre les voyageurs."

—Un journal du matin publie deux lettres inédites de Courbet et s'étonne d'y découvrir des fautes d'orthographe.

Courbet fut toujours brouillé avec la grammaire.

Dans l'intéressante étude que M. Gréthet a consacrée à Courbet se trouve l'histoire d'une lettre adressée à un certain M. Hollender, de Bruxelles, lettre dans laquelle le mot "toile" est écrit avec deux "l".

Un ami du peintre en demeura atterré.

—Comment! vous envoyez des lettres pareilles!

—Tous les grands ignorient l'orthographe, répondit Courbet. Voyez Napoléon Ier, pour cacher ses fautes, il avait une écriture illisible.

—Alors, soyez illisible vous-même, mais ne laissez pas voir que vous recu, peintre, le cuet "toile" à deux "l".

—La prochaine fois, j'en mettrai trois! Le dictionnaire est un vieil abruti que je ne veux pas fréquenter. Au reste, il n'y a de fautes possibles qu'au commencement et à la fin des mots; la première et la dernière lettre sont seules indispensables. "Entre elles, on peut mettre tout ce que l'on veut!

—Un personnage qui a encore plus de dettes que de prétentions disait à ses intimes:

—Quand je serai ministre!....

—Rien ne sera changé chez toi, dit son interlocuteur; il y sera toujours des huissiers dans l'antichambre.

—Un notable commerçant de province est père de quatre enfants, trois filles et ....Arthur.

Deux des filles meurent successivement de la poitrine.

Le jour de l'enterrement de la deuxième, un ami de la famille vient présenter ses compliments de condoléance.

—Comme la maison va vous paraître vide.....

—Oui, répond Arthur, que son père a élevé dans les bons principes, nous voilà réduits de "cinquante pour cent."

—X.... se plaignait de sa maîtresse.

Quelqu'un se mit à citer le vers du fabuliste:

On ne peut contenter tout le monde et son père.

—Pauvre fille, dit Zorah! je crois bien qu'elle ne peut le contenter.... elle n'en a jamais eu.

BROUTILLES PARISIENNES.

L'homme d'expérience ne se plaint pas de la bêtise des femmes; il en profite.

Dans la plupart des discussions, les questions ne peuvent se résoudre que par le silence.

Pourquoi savoir plus de gré aux gens laids d'être aimables qu'aux coupables d'être repentants?

Les infirmités sont les jouissances de la vieillesse.

La flatterie doit être bien agréable lorsqu'on y croit, puisqu'elle l'est même lorsqu'on s'y croit pas.

Thème pour certains articles à sensation.

La duchesse X..... qui habite la campagne depuis quelques jours, est atteinte du diabète. Elle va consulter dernièrement, à Paris, son médecin, qui demande naturellement à voir le liquide qu'on analyse en pareille circonstance.

Le lendemain, elle revient avec deux bouteilles qu'elle ne cache nullement. Sa voiture est arrêtée à la barrière et le gabelou ne veut rien entendre. Il goute le susdit liquide et l'impose parce qu'il est sucré.

La duchesse avoue, en rougissant, sa provenance.

On laisse à penser si le fonctionnaire de l'octroi, en faisant violemment claquer la portière, laissa filer la voiture.

—On annonce la mort du comte de Torcy qui fit partie, de 1852 à 1869, de la Chambre des députés. C'était le descendant de la branche des Colbert-Torcy, issue de Charles Colbert, frère puîné du célèbre ministre de Louis XIV.

Décédé, hier matin à 4 heures, à l'âge de 72 ans, LOUISE HAUSVALD épouse de JUSTIN SABATIER. Ses amis et connaissances sont de ceux des deux familles, et les membres de l'Association de Bienfaisance des Filles de la Louisiane sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 19 rue Dauphine.

La fête de Ste Anne étant une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes, la Présidente prie les Dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale Mardi à la messe qui sera dite à 7 heures. LUNDI 26 juillet. 25jui—1f

P. WERLEIN.

Pianos à Bon Marché

135.....RUE DU CANAL.....135

Les plus célèbres Chickering, Mathushek et Hale sont conditions aussi indifférente au marchand pourvu que les acheteurs soient satisfaits. Le plus grand assortiment de pianos, orgues et instruments de musique qui ait jamais été mis en vente.

Pianos d'occasion à moitié de leur valeur.

Venez en examiner le stock, s'il vous plaît.

P. WERLEIN,
135 Canal.

24 juillet—1f

Changement d'heures de départ.

Le Str HERON part pour Biloxi et Ocean Springs à 8 heures au lieu de 9 heures à m. Mardis Jeudis et Samedis.

L'excursion du Dimanche pour Mandeville s'effectue seulement les voyages dont il est question plus haut. 23juil—2f

AVIS.

J'AI l'honneur, par le présent avis d'informer mes amis que je suis maintenant attaché à la maison de musique populaire de J. UNIUS HART, rue du Canal No 191 où je me ferai un plaisir en même temps qu'un devoir de leur vendre des Pianos des Orgues ou des Instruments de musique de tous genres à des prix défiant la concurrence. Je suis très reconnaissant des faveurs qu'ils m'ont prodiguées, et puis leur assurer qu'ils trouveront avantageux de venir examiner notre stock avant de conclure leurs achats ailleurs.

ALBERT HARTMANN.

23 juil—1f

BASIL BARES,

DEPUIS nombre d'années employé de L. Grunewald à l'honneur d'informer ses amis et le public que l'on peut le trouver au magasin de pianos et musique de Junius Hart, No 191 rue du Canal coin Bourgogne, où il donnera son attention spéciale aux réparations de pianos et orgues, accords de pianos à des prix réduits, musique fournie pour soirées et bals. Les ordres peuvent être laissés également à sa résidence No 234 rue des Remparts entre Ursulines et St Philippe.

N. B.—Tous les ordres de la campagne seront promptement exécutés.

25 juillet—1m—DMmJ.

AVIS.

ON désire acheter comptant UNE PETITE MAISON de résidence dans le Deuxième ou Troisième District près Esplanade.

S'adresser en stipulant le prix et indiquant la maison aux initiales O. L., Post Office Box 1094, Nlle Orléans. 25 juil—6f.

On demande

UNE FEMME bon marché et pas trop fûté pour aller de la ville. S'adresser au Bureau de l'Abeille. 25juil—D M J—6f—2fc

Au Public.

MME H. M. SPOFFORD, qui était présidente de l'Exposition des Prêts en 1879, a sollicité l'agent privé du juge Spofford, en notre ville, H. A. Desponmier, de par le consentement de mesdames Wilkinson, Guthain et autres, à faire certaines additions au confort des pensionnaires de l'Asile des Vieillards et des Infirmes; additions qui eussent été faites, n'eût-ce été un malentendu à l'endroit des intentions des autorités municipales, relativement aux pensionnaires de cette institution par lesquels la ville seule est grevée en conséquence.

En faisant ces additions au confort personnel des vieillards et à l'amélioration de l'institution, les dépenses suivantes ont été encourues, savoir:

Etoffe pour la confection de 40 moes liquaires complètes ..... $ 60 67

Etoffe pour la confection de 45 t'bes 107 22

55 couvertures de lit.....
50 tablées à carreaux.....
12 chemises d'hommes.....
2 dzes mouchoirs.....
5 dzes peignes fins.....
4 dzes bande femme.....
2 dzes chausselons.....
2 dzes serviettes à bain russe.....

Construction d'une chambre à bain, bel quotre, tuyaux complets, une citerne de 5000 gallons d'eau avec rotunet fermé sur des fondations de 3 pieds, un briquet, solidité régulée en fer blanc et tuyaux complets pour l'écoulement des eaux sales tout autour de la bâtisse 300 00

Formant un total de $467 89
Montant en caisse le 15 juin 1880..... 472 12
Débours en juin et juillet..... 467 89

Balliqual en caisse le 15 juillet 1880.....$ 4 23

Nouvelle-Orléans, le 25 juillet 1880.

Liste des lettres étrangères restant Bureau de la Poste le Dimanche 25 juillet 1880.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Argenque Philippe
Ballen J P
Calleno F Michel
Catalono Domenico
Cranton Chas
Darmisa J
Decosse Berthélemy
Delaval J
Dousaint Burgmand
LaMagna Mariano
Lastao Michele
Ledroyère C Court
Martin Louis Philippe
Money y Gonzalez Ildefonso
Morice F
Pasquale Quarasella
Palaya Mariano
Ferry Manuel R
Rolf Henry
Taleys W Capitaine

LISTE DES DAMES.

Bordeauve Marie Mlle
Bordebeurre Laurent Mme
Coïrelle Lodgie Mme
Calista Ornata Senora
Crab Jocse Senora
Dietrich Alice Mme née Gaillard
Lalgia Gelasse Senora
Menendez José Senora
Rionad François Mme
Reynaud Pauline Mme
Richard C. Mme
Tranier Fanny Mme

W. L. McMILLAN, Maître de Poste

Avis.

Nouvelle-Orléans